

N°21

Magazine d'information

Trégommeur

infos

Décembre
2024



Municipalité p.2

**L'essentiel du
conseil municipal**

Infos mairie p.13

**Rencontre
insolite**

Travaux p.17

**Aménagements
routiers de sécurité**

Vie scolaire p.19

**L'école de
la MARE MOREL**

Photos p.23

1950/2024

*(Joyeux)
Noël et
Bonne Année*

le mot du maire



L'essentiel du conseil municipal

Séance du 27 mai 2024

Les gens du voyage

M. le Maire informe le Conseil municipal que les gens du voyage sont actuellement présents sur nos secteurs. Il rappelle qu'ils sont gérés par la Préfecture en liaison avec l'EPCI. Il existe un schéma départemental, dont Leff Armor Communauté est conforme avec 3 aires proposées :

- Une aire à Plouha,
- Une aire à Goudelin,
- Une aire à Lanvallon, près de Blanchardeau

Présentation de la cartographie du PLUi

L'enveloppe foncière de 104 Ha pour le Leff Armor Communauté (consommation ENAF : Espace Naturel, Agricole ou Forestier) :

- Habitat : entre 32 et 35 Ha
- Économie : 35 Ha
- Équipement STECAL (Secteurs de Taille Et de Capacité d'Accueil limitées) : 34 Ha

L'habitat concerne 3 groupes :

- Les communes pôles et associées (Châtaudren-Plouagat, Plélo, Lanvallon, Pléguen et Plouha),
- Les Bourgs de services (Goudelin, Pommerit Le Vicomte, Plerneuf, Plouvara),
- Les communes rurales (18) disposent de 11 Ha de consommation ENAF à répartir pour une production de 144 logements.

L'objectif du PLUi est de produire 1 500 logements sur les 10 ans et de réduire la dimension des lots.

Mise en conformité Les Serres du Rodo

Le Conseil municipal demande une mise en conformité de la propriété « les Serres du Rodo », et de régulariser l'ensemble des travaux.

La France connaît une crise sans précédent. Les élections législatives du mois de juillet dernier ont désigné un parlement divisé en trois groupes qui rend le pays ingouvernable. La situation économique est désastreuse et les efforts demandés à la population font débats.

Concernant la commune, après avoir contesté, l'administration nous a accordé une dotation supplémentaire d'un montant de 55 000 €, après le vote de notre budget du mois de mars dernier. Cette somme représente plus du quart de notre capacité d'autofinancement. Il nous reste encore un litige qui est toujours en analyse au ministère des finances.

La cour régionale des comptes regarde de près la gestion de nos communes. Nous devons être vigilants sur nos recettes fiscales pour pouvoir encore investir, sans être obligé d'engendrer des impôts locaux, qui reste pourtant l'objectif des services de l'état.

Pour 2025, notre investissement principal va porter sur la sécurité du bourg, aux points stratégiques. La commission des travaux a présenté le projet aux riverains qui ont apprécié, dans son ensemble, la démarche.

Concernant la rénovation énergétique de deux classes à l'école publique, la Mare Morel, nous venons de recruter un architecte. Les travaux pourraient démarrer fin 2025. C'est un projet dont le montant des travaux dépassera 300 000 €. Avec l'embellissement déjà réalisé dans cette école, l'établissement aura un aspect nouveau.

La fibre se met en place rapidement. Certains d'entre vous sont déjà connectés. La partie de la population qui est desservie par l'armoire téléphonique de Pordic n'est pas encore concernée par cette tranche. C'est un opérateur privé qui est en charge du déploiement de la fibre. Ces travaux pourraient, toutefois, se réaliser sur l'année 2025.

La population peut bénéficier d'une assurance complémentaire santé appropriée grâce à la signature d'une convention entre la commune et Groupama. Vous trouverez les renseignements nécessaires pour les contacter dans le bulletin municipal.

L'année 2024 a connu beaucoup d'effervescences dans notre pays, en espérant que 2025 soit une année plus stable dans bien des domaines.

La cérémonie des Vœux de la municipalité se tiendra à la salle polyvalente le vendredi 17 janvier à 18h30.

Vous êtes toutes et tous invités pour ce moment d'informations et de convivialité.

Je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année dans la plus grande joie.

A l'année prochaine

Denis Manac'h

Projet STECAL Les serres du Rodo

M. le Maire présente à l'assemblée le projet agro tourisme « les Serres du Rodo », qui souhaite construire des modules à l'intérieur de serres. Chaque module est prévu pour une quinzaine de personnes. La surface ENAF est de 1,9 Ha.

Le Conseil municipal vote :

Pour : 8 Contre : 4 Abstention : 1

Donne un avis favorable pour le projet agro tourisme « les Serres du Rodo ».

Démission d'une conseillère municipale

M. le Maire informe le Conseil municipal que Mme Florence Travert a présenté sa démission de son poste de conseillère municipale par lettre datée du 25 mars 2024, reçue en mairie le 26 mars 2024.

Projet STECAL Parc Zoologique

M. le Maire présente le projet d'extension du périmètre du Zooparc (projet d'hébergements + nouveaux animaux), pour une surface ENAF de 2,9 Ha.



Projet création ferme auberge et gîte

M. le Maire présente un courrier demandant un changement de destination pour la propriété cadastrée ZL n° 61, au 8 Liffiac, afin d'ouvrir une ferme auberge et des gîtes sur cette propriété.

Pour ses projets, il y a deux aspects :

- Concernant la ferme auberge : il n'y aura pas de possibilité de création par un changement de destination.
- Concernant la création de gîtes : Le terrain est situé à moins de 200 m d'un bâtiment d'élevage, donc le projet n'est pas réalisable.

Vente chemin d'exploitation parc zoologique de Trégomeur

M. le Maire rappelle au Conseil municipal la vente d'un chemin d'exploitation. M. le Maire informe qu'il est nécessaire de modifier le nom de l'acquéreur et donc d'annuler la délibération précédente.

M. le Maire indique que l'achat sera réalisé par la société SARL PARC ZOOLOGIQUE DE TRÉGOMEUR, représentée par M. De Lorgeril.

M. le Maire propose de fixer le prix de vente à 1 € le m², soit un prix total de 2 160 € pour 2 160 m².

Le Conseil municipal

- Fixe le prix de vente de ce chemin pour un prix total de 2 160 €,
- Dit que les frais de géomètre, de notaire et autres seront à la charge de la société SARL Parc Zoologique de Trégomeur.

Ouverture d'un compte à terme

En vertu de l'article 116 de la loi de Finances 2004, les collectivités ont la possibilité d'effectuer certains placements financiers dans certaines conditions.

Les articles L. 1618-1 et L. 1618-2 du Code Général des Collectivités territoriales (CGCT) permettent de déroger à l'obligation de dépôt auprès de l'État, lorsque les fonds qui peuvent être placés proviennent de libéralités, de l'aliénation d'éléments du patrimoine (ventes immobilières), d'emprunts dont l'emploi est différé pour des raisons indépendantes de la volonté de la collectivité ou de recettes exceptionnelles dont la liste a été fixée par un décret en Conseil d'état du 28 juin 2004.

Les collectivités locales peuvent notamment déposer ces fonds sur un compte à terme ouvert auprès de l'État.

La commune de Trégomeur a cédé la propriété sise au 25 rue d'Argoat pour un prix de vente global de 200 000 €. Considérant que le produit de la vente ne sera pas employé cette année car les investissements sont prévus sur 2025, M. le Maire propose à l'assemblée d'ouvrir quatre comptes à terme.

Entendu l'exposé de M. le Maire, Le Conseil municipal décide la souscription de comptes à terme auprès de Trésor Public pour un montant total de 200 000 €, répartie sur 4 comptes à terme (4*50 000 €),

Accompagnement de l'ADAC 22 : Sécurisation de trois entrées d'agglomération

M. Bertrand Renier, 3^{ème} adjoint, présente au Conseil municipal le projet de sécurisation de trois entrées d'agglomération.

M. Bertrand Renier, 3^{ème} adjoint, propose d'être accompagné par l'Agence Départementale d'Appui aux Collectivités (ADAC 22). L'ADAC 22 assistera la commune sur le plan technique, juridique et financier.

La prestation comprend :

- L'analyse technique de 3 sites (rue d'Armor, de la Hautière et d'Argoat),
- L'étude de faisabilité avec propositions d'aménagements réducteurs de vitesse,
- La première approche financière.

Le montant du devis pour la sécurisation de trois entrées d'agglomération s'élève à 1 520 € HT, soit 1 824 € TTC.

Le Conseil municipal décide de solliciter l'aide de l'ADAC 22 pour la sécurisation de trois entrées d'agglomération et valide le devis pour un montant de 1 520 €, soit 1 824 € TTC.

Aide financière pour voyages scolaires

M. le Maire rappelle à l'assemblée l'aide versée dans le cadre des voyages scolaires.

M. le Maire propose de reconduire cette aide pour les voyages scolaires organisés par les collèges et lycées. Une aide financière de 60 € par enfant sera accordée aux familles, qui ont perçu l'Allocation de Rentrée Scolaire 2023/2024 une fois pendant le cycle du collège et une fois pendant le cycle du lycée général ou technique et professionnel.

Le Conseil municipal décide d'accorder l'aide financière d'un montant de 60 € dans le cadre des voyages scolaires.



Frelons asiatiques : stratégie de lutte contre les espèces exotiques envahissantes

Depuis l'année 2021, il est proposé la mise en œuvre d'une stratégie de lutte territoriale, avec un investissement des mairies de Leff Armor Communauté avec en partenariat avec la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles des Côtes d'Armor (FGDON 22), et la Communauté de Communes.

La mise en œuvre d'une stratégie de lutte territoriale se réalise avec l'investissement des mairies de Leff Armor Communauté en partenariat avec la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles des Côtes d'Armor (FGDON 22) et la Communauté de Communes.

Il est proposé une participation financière auprès de l'utilisateur impacté, plafonné sur un coût d'intervention de 90 € TTC réparti comme suivant :

- 1/3 mairie concernée ;
- 1/3 Leff Armor Communauté ;
- 1/3 et/ou reste à charge usager concerné.

La participation financière de Leff Armor Communauté ne peut se réaliser que sous forme de fond de concours administratif.

La facturation groupée de la commune envers Leff Armor Communauté devra se réaliser suivant la transmission des documents administratifs mentionnés ci-dessus.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

FAVORISE la destruction des nids de frelons asiatiques situés sur le territoire communal, y compris sur les propriétés privées ;

ADHERE au dispositif proposé par Leff Armor Communauté en partenariat avec la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles des Côtes d'Armor (FGDON 22).



Séance du 1^{er} juillet 2024

Devis éparage 2024

M. Bertrand Renier, 3^{ème} adjoint, présente à l'assemblée le devis sollicité auprès de l'ETA du Goëlo pour la réalisation des travaux d'éparage 2024 sur l'ensemble du territoire communal.

Le montant du devis s'élève à 5 512,50 € HT, soit 6 615 € TTC.

Le Conseil municipal décide de confier les travaux d'éparage 2024 à l'ETA du Goëlo pour un montant de 5 512,50 € HT, soit 6 615 € TTC.

Devis travaux voirie

M. Bertrand Renier, 3^{ème} adjoint, présente à l'assemblée le devis sollicité auprès de l'entreprise Meurou TP pour des travaux d'extension de réseaux à la Ville Quinio.

Le montant de devis s'élève à 3 690 € HT, soit 4 428 € TTC.

Le Conseil municipal décide de valider le devis de l'entreprise Meurou TP pour un montant de 3 690 € HT, soit 4 428 € TTC.

Révision loyer logement communal rue d'Armor

Monsieur le Maire rappelle que le contrat de location du logement communal au « 9 rue d'Armor » prévoit une révision du loyer le 1^{er} juillet de chaque année et l'indice de référence à prendre en considération est celui du 1^{er} trimestre.

Le Conseil municipal fixe le nouveau loyer mensuel à 548.00 €

Révision loyer logement communal du « Saupiquet »

Monsieur le Maire rappelle que le contrat de location du logement communal dit du « Saupiquet » prévoit une révision du loyer le 1^{er} juillet de chaque année et l'indice de référence à prendre en considération est celui du 1^{er} trimestre.

Le Conseil municipal fixe le nouveau loyer mensuel à : 519.57 €.

Tarifs services périscolaires 2024-2025

Mme Valérie Ramoné, 1^{ère} adjointe, présente au Conseil municipal les tarifs des services périscolaires pour la rentrée de septembre 2024, avec une augmentation de 2% par rapport à l'année scolaire précédente.

A l'unanimité des membres présents

et représentés, le Conseil Municipal fixe comme suit les tarifs des services périscolaires 2024-2025 :

Restaurant scolaire	2024-2025
Repas enfant commune	3.71 € régulier à l'année 3.86 € occasionnel
Repas enfant hors commune	4.77 €
Repas enfant allergique	0.96 €
Repas adulte	6.26 €

Garderie municipale	2024-2025
La ½ heure avant 8 h	1.26 €
La ½ heure normale matin coefficient CAF 559 € max	0.45 €
La ½ heure normale matin coefficient CAF > 559 €	0.86 €
La ½ heure normale soir coefficient CAF 559 € max	0.45 € (Goûter inclus)
La ½ heure normale soir coefficient CAF > 559 €	1.10 € (Goûter inclus)
La ½ heure après 18h30	5.00 €



Compte rendu conseil d'école

Mme Valérie Ramoné, 1^{ère} adjointe, présente au Conseil municipal les différents points abordés lors du conseil d'école de ce lundi 1^{er} juillet :

- Départ de l'enseignant Alexandre Kermaol pour l'école de Plerneuf à la prochaine rentrée. Servane De Botmiliau prendra le poste en septembre avec les CM1-CM2.
- Les effectifs prévus à la rentrée sont de 80 élèves + 1 TPS (et 8 TPS en cours d'année)
- Projet voile à l'automne avec un financement de 50 % par l'amicale laïque et 50 % par la mairie.
- Les séances de piscines sont prévues du 4 novembre au 9 décembre 2024

Convention de partenariat - Espace Numérique de Travail (ENT)

Mme Valérie Ramoné, 1^{ère} adjointe, présente aux membres de l'assemblée la convention cadre de partenariat relative à l'utilisation de l'espace numérique de travail pour les élèves de l'école publique « la Mare Morel ».

L'école de Trégomeur est utilisatrice de l'Espace Numérique de Travail ONE. La présente convention est conclue pour une durée d'un an et est ensuite renouvelée par tacite reconduction.

Accompagnement de l'ADAC 22 : rénovation énergétique de l'école : définition du programme et consultation du maître d'œuvre

M. Nicolas Le Gonidec, 2^{ème} adjoint, rappelle au Conseil municipal le projet de rénovation énergétique de l'école publique « la Mare Morel ».

M. Nicolas Le Gonidec présente à l'assemblée le devis de l'ADAC 22, pour la phase de recrutement du maître d'œuvre (Programme et rédaction des pièces administratives pour la consultation du maître d'œuvre).

Cette mission s'articule en deux points :

- 1-Rédaction d'un programme technique

- 2-Rédaction des pièces administratives pour le marché public

Ce dossier sera ensuite déposé sur la plateforme de marché public.

Cette mission comprend également l'analyse des offres et la participation à la commission d'analyse des offres pour le choix du prestataire retenu.

Le montant du devis s'élève à 2 340 € HT, soit 2 808 € TTC.

Le Conseil municipal valide le devis pour la phase de recrutement du maître d'œuvre pour un montant de 2 340 € HT, soit 2 808 € TTC.

Demande de subvention

M. le Maire présente à l'assemblée une demande de subvention de la présidente de l'association pour la restauration de l'Église Notre Dame de Bringolo. L'association sollicite toutes les communes de Leff Armor Communauté pour l'octroi d'une aide financière pour la restauration de l'Église Notre Dame.

M. le Maire propose de verser la somme de 486 €, ce qui correspond à 0,50 € * 972 (par habitant)

Le Conseil municipal

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 5

- **Valide** le versement d'une subvention d'un montant de 486 € au profit de l'association pour la restauration de l'Église Notre Dame de Bringolo.

Compte rendu commissions communales - intercommunales

Solène Le Normand rend compte de la dernière commission enfance-jeunesse :

- **Cap Sport** : Le Département ne participera plus au financement du dispositif Cap-Sports à partir de la prochaine rentrée scolaire. Les tarifs seront donc augmentés et il est aussi proposé de facturer 1 € le trajet.

- **Coopérative Jeunesse de Services** : Il s'agit de permettre à un groupe de jeunes ayant entre 16 et 18 ans de vivre leur première expérience d'entrepreneuriat collectif. Les communes peuvent leur confier certaines missions : archivage, petits travaux de peinture, distribution de flyers, lavage de véhicules... .

Séance 19 septembre 2024

Démission d'une conseillère municipale

M. le Maire informe le Conseil municipal que Mme Hélène Bréhier a présenté sa démission de son poste de conseillère municipale par lettre datée du 19 septembre 2024, reçue en mairie le 19 septembre 2024 pour des raisons personnelles.

Sécurisation de trois entrées d'agglomération : accompagnement de l'ADAC 22, études techniques spécifiques

M. Bertrand Renier, 3^{ème} adjoint, présente à l'assemblée le projet de sécurisation de trois entrées d'agglomération : rue d'Armor, rue de la Hautière, rue d'Argoat.

M. Bertrand Renier présente le devis de l'ADAC 22, pour la phase études techniques spécifiques comprenant :

- Réalisation des métrés détaillés,
 - Esquisse d'aménagement et détail quantitatif estimatif sur les trois sites,
 - Assistance à la rédaction du marché de travaux et analyse des offres,
 - Participation à la réunion de démarrage avec l'entreprise retenue.
- Le montant du devis s'élève à 2 340 € HT, soit 2 808 € TTC.

Le Conseil municipal valide le devis pour les études techniques spécifiques pour un montant de 2 340 € HT, soit 2 808 € TTC et autorise M. le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Programme voirie 2024

M. Bertrand Renier, 3^{ème} adjoint, présente à l'assemblée les devis sollicités pour les travaux de voirie 2024 :

Entreprise	Désignation des ouvrages	Montant HT	Montant TTC
COLAS de Ploufragan	Le Casset / Route du zoo	29 000,00 € HT	34 800,00 € TTC
SPTP de Ploufragan	Le Casset / Route du zoo	31 400,30 € HT	37 680,36 € TTC

Les travaux de voirie concernant la Route de Fossé Raffray seront étudiés ultérieurement.

M. Bertrand Renier, 3^{ème} adjoint, propose de retenir la proposition de l'entreprise COLAS de Ploufragan.

Le Conseil municipal décide et autorise de retenir le devis de l'entreprise COLAS pour un montant de 29 000,00 € HT, soit 34 800,00 € TTC.

Vente épareuse

Délibération n° 2024-41

M. Bertrand Renier, 3^{ème} adjoint, informe le conseil municipal, que suite à l'annonce insérée dans le bulletin municipal pour la vente de l'ancienne épareuse de marque Rousseau, trois propositions ont été faites. La proposition retenue est celle de M. Jean-Pierre Domalain pour un montant de 500 €.

Le Conseil municipal valide la proposition de M Jean-Pierre Domalain pour un montant de 500 €.



Rentrée scolaire 2024-2025

Mme Valérie Ramoné, 1^{ère} adjointe, informe le Conseil municipal des effectifs à la rentrée scolaire 2024-2025 :
Effectifs à l'école publique

Classe	Trégomeur	Plélo	Plouagat	Lantic	Tréguidel	Totaux	Année 2023/2024
TPS			1			1	1
PS	7					7	10
MS	10					10	12
GS	12			1		13	10
CP	12					12	4
CE1	5	1				6	6
CE2	5			1		6	15
CM1	13	1		1	1	16	9
CM2	10					10	14
Totaux	74	2	1-3 ans	3	1	80 + 3 ans 1-3 ans	80 + 3 ans 1-3 ans

Tarif participation repas des aînés pour les accompagnateurs

M. le Maire informe que la facturation des repas des aînés pour les accompagnateurs est fixée à 34 € par personne.
Le repas des aînés aura lieu le dimanche 6 octobre à 12h30.
Le Conseil municipal valide la participation du repas à 34 €.



Demande de subvention pour une réserve incendie : EARL La Ville Gourio

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal une demande de prise en charge pour l'installation d'une réserve incendie de 120 m³ pour l'exploitation EARL la Ville Gourio.
Cette réserve pourra desservir les quatre habitations présentes sur la Ville Gourio ainsi que l'habitation sur le lieu-dit Les Marests.
Le coût de l'installation de la citerne incendie s'élève à 2 867,99 € HT, soit 3 441,59 € TTC.
le Conseil Municipal valide la demande de subvention pour la réserve incendie et décide de verser la somme de 1 000 €.

Urbanisme

Juin à décembre 2024

DECLARATION PREALABLE

LACHUER Arnaud

33 rue d'Armor

Pose de 15 m² panneaux photovoltaïques

LE GONIDEC Julien

13 rue des Moulins

Réalisation d'un abri de jardin - Pose clôture

COLLIN Sylvain

17 Noyette

Pose 7 panneaux photovoltaïques

RANNOU Cédric

19 rue d'Argoat

Transformation 2 portes-fenêtres - Création terrasse bois

DAGORN François

14 rue d'Argoat

Rénovation toiture arrière et modification 2 velux toit

JOUAN Thomas

16 rue du Goëlo

Modification des ouvertures-Création clôture

HUET Marie-Flore

08 Le Demi-Ville

Construction d'une véranda

GRIMALDI Jean

20 Bis rue d'Argoat

Création d'un mur en agglo en mitoyenneté

DEMEURE Aurélie

3 La Ville Oria

Création d'ouvertures

ROBERT Mélanie

16 rue du Trégor

Pose clôture rigide, d'un portail et construction muret

DEMEURE Aurélie

03 La Ville Oria

Création d'une porte sur façade nord

BUREL Gabriel

20 rue d'Argoat

Installation 09 panneaux photovoltaïques



Horaires mairie

Lundi, mardi et vendredi :
de 9h à 12h et de 14h à 16h45

Mercredi et jeudi :
de 9h à 12h

Permanence des Élus :
- le samedi de 10h30 à 12h00

Tél. : 02 96 79 01 13

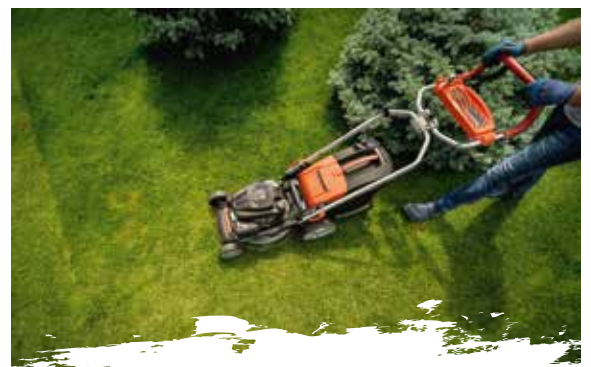
E-mail : mairie.tregomeur@wanadoo.fr

Travaux bruyants : des horaires à respecter

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques) ne peuvent être effectués que :

1. Du lundi au vendredi : 8h30/12h et 13h30/19h30
2. Les samedis : 9h/12h et 15h/19h
3. Les dimanches et jours fériés : 10h/12h

Merci de respecter ces horaires dans l'intérêt de tous.



État Civil



NAISSANCE

Lila COURCOUX - 16/06/2024 - 05 Impasse Du Pavillon
Olivier TATON et Camille COURCOUX

Mélia GEORGEAULT - 24/07/2024 - 05 la Ville Bréhaut
Marc GEORGEAULT et Raphaëlle JEANMOUGIN

Hector MANAC'H - 29/11/2024 - 02 Bis rue du Trégor
Paul MANAC'H et Olivia HORVAT



MARIAGE

LE BARS ROMAIN-HARROUCHE GHANIA

27 avril 2024 - 4 Le Pré Normand

YOANN GICQUEL - AMÉLIE DENIS

22 juin 2024 - 3 rue des Moulins

NICOLAS LEVILLAIN - FABIENNE LE PAPE

22 juin 2024 - 8 impasse Le Clos Du Goulet

ALEXANDRE COURTAY - HARMONIE DUBUS

27 juillet 2024 - 4 Le Clos Des Vergers

LUDOVIC TOUPIN - SONIA PERROT

27 juillet 2024 - 7 Courtil De La Noë

MIKAEL ROBIN - CHRISTOPHE CORTINOVIS

16 août 2024 - 3 Les Landes

GILDAS JOUAN ANNE-LAURE BOULC'H

30 août 2024 - 3 La Vieux Ville



DÉCÈS

EPERT Jean-Baptiste

11/04/2024 - 01 La Ville Daniel

TREGOMEUR

PAPE Élisabeth

29/04/2024 - 24 rue des Moulins

TREGOMEUR

DENIS Bernadette

28/07/2024 - EHPAD

QUINTIN

QUETTIER Yves

20/11/2024 - 22 Rue d'Armor

TREGOMEUR

LE BOULER Raymond

06/12/2024 - 07 Le Fossé Raffray

TREGOMEUR

Vélo sur le trottoir = Danger

Des comportements dangereux de jeunes cyclistes se déplaçant sur le trottoir ont été portés à notre connaissance.

Nous invitons les parents à rappeler à leur enfant, utilisant ce moyen de locomotion, que le trottoir est réservé à la circulation des piétons et des enfants sur leur vélo mais uniquement s'ils sont âgés de moins de 8 ans.

Ces jeunes cyclistes, vu leur âge, qui seraient autorisés à circuler sur le trottoir doivent respecter les règles de prudence surtout à l'approche des commerces ou

sortie d'habitation pour ne pas se mettre en danger ou mettre les autres usagers en danger.

La circulation sur trottoir en bicyclette par une personne de plus de 8 ans est sanctionnée d'une amende de 135 € (minorée à 90 €).

En cette période hivernale, nous invitons aussi chaque cycliste, empruntant la chaussée, de bien signaler leur présence par le port d'un gilet réfléchissant la lumière et aussi en allumant l'éclairage de leur bicyclette afin d'être mieux vu.



Le poste de distribution d'électricité relooké

Le poste de distribution public d'électricité situé à côté de l'école de la Mare Morel n'était pas harmonieux avec l'embellissement de l'école réalisé par les enfants.

Afin d'apporter une touche artistique, le conseil municipal a décidé de faire appel à la plasticienne Guénola Jouanny pour le recouvrir d'une fresque en lien avec son environnement visuel, mais aussi pour rappeler aux automobilistes qu'ils doivent impérativement ralentir (sur une des faces). Cette réalisation améliore ainsi le cadre de vie des habitants.



Élus et représentants d'Enedis réceptionnent la fresque réalisée pour un montant de 1 502 € dont une subvention de 400 € par Enedis.

Repas des aînés

Dimanche 6 octobre la salle des fêtes de Trégomeur recevait les aînés de la commune pour leur repas.

Préparé et servi par l'Exotique traiteur de Plélo, ce déjeuner a réuni 46 personnes autour de Jeanine Rebours, la doyenne de la commune, 99 ans, et Françoise Le Floch la plus jeune de l'assemblée née en 1955. Le doyen de la commune est René Epert

Le menu était composé d'un potage, suivi d'un feuilleté retour de pêche,



puis d'une tête de filet mignon de porc accompagné de son gratin dauphinois légumes glacés avec sauce normande, d'un duo de fromage affiné et enfin, une aumônière de pommes caramélisées et son coulis de chocolat chaud maison venaient clôturer ce déjeuner.

C'est dans une ambiance chaleureuse que s'est déroulé l'après-midi de cette réunion conviviale.

Un colis de Noël, offert par la Mairie, sera remis aux personnes âgées de plus de 80 ans non présentes au repas.



Colis de Noël



Notre doyen, René Epert, 96 ans

TRO BREIZH 2024

40 pèlerins se sont réunis pour faire étape à Trégomeur, jeudi 22 août dans le cadre de l'organisation du TRO BREIZH.

Une nouvelle édition a vu le jour cette année après une mise en veille depuis 2019, arrêtée par le COVID.

Lors de cette dernière édition, le pèlerinage s'était arrêté à Tréguier, lieu de départ de l'édition 2024 en direction de Lamballe, ligne d'arrivée.

« Le but du Tro Breizh est de faire le tour de la Bretagne sur 7 ans au rythme de 6 étapes par an, soit 120 KM/semaine » déclare Matthieu DUTESTRE en charge de l'organisation cette année.

Les pèlerins trouvent leur lieu d'hébergement là où on accepte de les accueillir, « c'est le cas à Trégomeur,



où on doit reconnaître que la mise à disposition des structures de votre terrain des sports est remarquable, nous ne sommes pas aussi bien accueillis d'ordinaire » ajoute Matthieu DUTESTRE.

Le groupe plurigénérationnel et familial, est issu essentiellement du grand Ouest

mais compte aussi des parisiens, des lyonnais et des sudistes.

Cette année ils auront fait étape à Pleumeur-Gautier, Plouëc-du-Trieux, Plourivo, Pléhédél, Pontrieux, Trégomeur, Coëtmiex et Lamballe.

Halloween Party



Bien qu'en vacances, les enfants avaient décidé de se retrouver pour fêter la deuxième édition d'HALLOWEEN PARTY en ce jeudi 31 octobre.

Petits et grands de la commune mais aussi des communes avoisinantes, vêtus de déguisements plus effrayants les uns que les autres, ont répondu présents à l'appel d'Elisabeth (L'atelier cuisine) et Véronique (Garage PRIGENT), sans oublier l'amicale laïque, pour partager le goûter d'Halloween servi sur la place du bourg et offert par l'Atelier Cuisine et le garage PRIGENT.

« Ce sont 18 kg de bonbons qui ont été distribués » déclarent les commerçantes réunies autour de Yoann de la « Compagnie breizh balloon » qui a fait survoler la manifestation par une sorcière magnifiquement confectionnée à l'aide de ballons.

Cette fête d'Halloween, située entre l'été et les fêtes de Noël, est un véritable lien social où chacun prend plaisir de se retrouver entendait-on entre deux citrouilles sur la place

de l'église, laissant penser qu'une troisième édition pourrait succéder à la présente d'autant plus que les idées fleurissent à l'amicale laïque pour la réalisation d'une nouvelle boîte à frousses.

Cette année il fallait trouver que la citrouille d'Elisabeth pesait 7 Kg 246 et que Véronique avait caché 213 bonbons dans son chaudron.

Les heureux gagnants ont fait preuve de précision puisque le poids de la citrouille a été approché à 54 g près et le chaudron à 1 bonbon d'écart.

Après le goûter, chacun a pu aller sonner aux portes des trégomeurois leur proposant un « sort ou des bonbons » où chaque résident répondait à l'unisson favorablement à la deuxième proposition, au grand bonheur des enfants, qui à la nuit tombée voyaient allègrement leur panier se remplir.



TÉLÉTHON 2024



Avancé d'une semaine en raison de l'inauguration de la cathédrale de Notre-Dame de PARIS, les bénévoles étaient tous sur le pont au matin du 30 novembre pour préparer les lieux. Une marche en début d'après-midi avec 2 parcours de 5 et 10 km lançait les festivités. Après l'effort, le réconfort ; nos sportifs se retrouvaient autour d'un café ou d'un chocolat chaud offert par la municipalité. Et bien sûr pour clôturer ce moment, la traditionnelle « Crêpes Party ». L'ensemble de l'équipe se félicite de l'organisation et du résultat obtenu durant cette manifestation, 2 602.90 €.

CÉRÉMONIE 11 NOVEMBRE A la 11^{ème} heure du 11^{ème} jour du 11^{ème} mois ...

C'est ainsi que débute le message de Monsieur Sébastien LECORNU, ministre des Armées et des Anciens combattants et de Monsieur Jean-Louis THIERIOT, ministre délégué auprès du ministre des Armées et des Anciens combattants lu par le Maire, Denis MANAC'H, aux nombreuses personnes réunies devant le monument aux morts où une gerbe de fleurs a été déposée pour célébrer le 106^{ème} anniversaire de l'armistice 11 novembre 1918.

Ce message met en avant un devoir de gratitude, de lucidité et d'espérance laissé par « ces jeunes hommes qui ont tout donné pour que la France demeure ».



Après ce message, le Maire a cédé sa place à Milan, Yanis, Hugo et Jeanne, élèves de la classe CM1 CM2 de l'école

publique La Mare Morel, qui à leur tour ont lu un poème d'auteur inconnu qui salue le silence en ce jour d'armistice.

Rencontre insolite



Personne ne souhaite arriver en retard le jour du mariage de sa fille, raison pour laquelle Denis est parti de chez lui le 18 août pour un mariage annoncé le 28 septembre à PLEUMEUR BODOU.

La particularité de Denis c'est qu'il réside à CHAMBERY (73) et qu'il a décidé de se rendre au mariage de sa fille ... à pied ! Soit 1100 km à parcourir.

Nous l'avons rencontré et partagé son aventure.

« Quand ma fille m'a dit qu'elle allait se marier en Bretagne et plus précisément à l'île Grande, je lui ai dit que j'allais y aller à pied. Ma mère âgée de 97 ans m'a répondu : « t'es fou », tel est le défi que s'est lancé Denis MEHAULT, 67 ans retraité d'expertise en bâtiment.

Avec un objectif de plus ou moins 30 km par jour c'est ainsi que Denis va venir à bout des 14 000 mètres de dénivelés positifs sur l'ensemble du parcours.

« Pour faire simple » dit-il, « j'ai pris une carte de France et j'ai tiré une diagonale entre CHAMBERY et PLEUMEUR BODOU, ensuite j'ai décidé de me rapprocher toujours le plus proche

possible de ce tracé soit par la route, les chemins balisés ou non et parfois fermés à la circulation, mais ça on ne l'apprend qu'au bout du chemin ».

Ce périple fait de rencontres à travers la France réveille en notre voyageur des souvenirs indélébiles de personnes l'ayant accompagné durant quelques kilomètres ou d'autres qui travaillent la journée mais n'ont pas de quoi se loger la nuit.

Fin février début mars, Denis a préparé son itinéraire qui l'a conduit à TREGOMEUR, antépénultième étape avant le mariage.

Arrivé au cours de la journée du dimanche 15 septembre, Denis était ravi de son accueil au stade et nous disait une fois installé « je rêve d'une galette saucisse ».

Pour celui qui était parti, sans message à véhiculer, il nous reconnaissait les bienfaits de se retrouver seul avec lui-même, le faisant réfléchir à de nombreux sujets et au fur et à mesure des kilomètres il s'est trouvé porteur d'un message : « le respect de l'autre et la tolérance à l'homosexualité ».



ARBRE DE NOËL de la commune

Le 16 décembre, les élèves de l'école La Mare Morel se sont retrouvés à la salle polyvalente pour participer à l'arbre de Noël offert par la municipalité. Ils ont assisté au spectacle « Mimo et Tuf » de la compagnie Les Plus Hautes Eaux Connues :

« Le Père-Noël a disparu ! C'est du moins ce que croient Mimo et Tuf, qui s'improvisent agents secrets et partent à la recherche du gros bonhomme au bonnet rouge. Ils investissent alors le dernier endroit où le Père-Noël a été vu... ».

Rythmé par des chansons, des improvisations et des interactions avec le public, « Mimo et Tuf » est une enquête captivante dans un univers de supermarché onirique, bricolé dans l'imaginaire des deux clowns.

La séance s'est terminée par une distribution de chocolats.





SANT' & COMMUNE Votre mutuelle Communale

Votre commune de Trégomeur a choisi Groupama comme partenaire pour votre santé !

PRENEZ RENDEZ-VOUS
ET DÉCOUVREZ LES TARIFS
PRÉFÉRENTIELS QUI VOUS
SONT RÉSERVÉS* !

*offres soumises à conditions disponibles jusqu'au 31/12/2023 dans les agences Groupama des départements 22, 29, 35, 44, 49, 56.

* offres soumises à conditions disponibles jusqu'au 31/12/2023 dans les agences Groupama des départements 22, 29, 35, 44, 49, 56.



A L'agence Groupama Châtaudren, une équipe à votre écoute :

Adeline BOETE, Charlène Le BARS, Marie Laure HELEU

POUR EN SAVOIR PLUS

Rendez-vous dans l'agence Groupama de Châtaudren

20 place de la république – tél : 02.96.79.78.78



Aurore Orhan

cuisinière polyvalente



En poste depuis janvier 2024, en remplacement de Nicole, Aurore, qui a satisfait au recrutement mis en place, est titulaire d'un CAP Employée technique de collectivité incluant 3 années d'apprentissage de la cuisine à La Closerie de St Quay.



En nous approchant de la cantine scolaire, ce lundi matin 18 novembre, notre oreille est attirée par une lame de couteau finement aiguisée dansant sur une planche à découper. A la manœuvre, Aurore notre cuisinière polyvalente cisèle finement en pièces égales les tomates et concombres qui viendront plus tard valser avec une farandole de pâtes servis dans les 66 assiettes dressées pour le déjeuner des élèves.

« J'ai dû m'adapter ce matin ! la semoule mettant du temps à m'être livrée » nous déclare celle qui était en cuisine bien avant que les élèves n'entrent en classe ce matin.

« Ma motivation première m'accompagnant chaque jour est de vouloir faire plaisir aux enfants par la réalisation de bons plats et je suis satisfaite lorsque je les vois se régaler avec un velouté de choux fleur, du porc au caramel ou des brocolis. Certains me demandent la recette pour la donner à leurs parents, ça fait plaisir d'avoir de bons retours. »

Aurore fait preuve d'initiative et de complicité avec les élèves en les faisant participer à sa cuisine par la mise à disposition d'une boîte à idées où chacun peut y glisser une proposition de plat afin de le voir affiché au menu, c'est ainsi qu'il y a quelques jours des acras de morue ont été servis au déjeuner mêlant plaisir et découverte.

Son métier passion l'anime au quotidien jusqu'au dimanche où elle réfléchit déjà aux menus qu'elle proposera lors de la prochaine carte, mais « être cuisinier polyvalent c'est aussi savoir gérer les stocks, pour ne rien oublier, travailler

avec les producteurs locaux (légumes et viandes), faire attention aux prix et être économe ».

Aurore est épanouie dans son cadre de travail, épaulée par Françoise et Laura et est ravie de l'achat fait par la commune du robot de cuisine « qui me fait gagner un temps énorme et rend les gâteaux beaucoup plus aérés, ils sont excellents ».

Afin de ne pas retarder notre cuisinière dans la préparation de ses plats, nous nous éclipsons de la cuisine, le pas rythmé par la reprise de la valse des couteaux sur le plan de travail.

Trois rues visées par des aménagements réducteurs de vitesse

Les riverains des rues concernées ont été conviés à des réunions d'informations. Ces moments d'échange ont été très appréciés.

RUE D'ARGOAT

Action 1 : Création d'une écluse devant le N° 29

- Rétrécissement à 1 voie de 3,4 m
- Création de 2 îlots végétalisés
- Surlargeur franchissable de 80 cm
- Bordure en rive opposée
- Création d'îlot végétalisé sur 15 m
- Signalisation verticale et horizontale



Action 2 : Ralentisseur trapézoïdale + écluse face au 17

- Ralentisseur Norme NF P 98-300
Longueur plateau 4m + rampants de 1,4m de chaque côté
- Maintien d'un cheminement piéton de 2m de large de chaque côté
- Création de 4 îlots végétalisés de 1,5m à 2,5m de large pour rétrécissement
- Création de 2 accès au passage piéton
- Signalisation routière



Action 3 : création d'une écluse devant n°7 & 12

- Rétrécissement à 1 voie de 3,4m
- création d'1 îlot végétalisé
- Surlargeur franchissable 80cm
- Largeur chaussée au droit des îlots : 3,4m
- Largeur chaussée au droit des îlots : 3,4m
- Rives opposées aux îlots : Découpe de trottoir avec terrassement + Fosse de plantation



Action 4 : matérialisation du stationnement existant devant n° 1/6

- Renouvellement du marquage du stationnement
- Création d'un îlot borduré 2m de large sur 7m de long

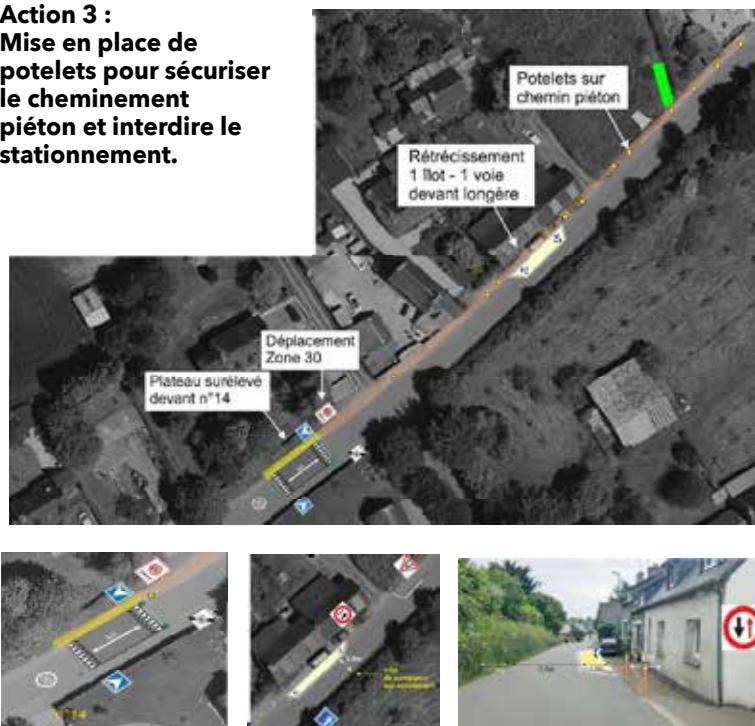


RUE D'ARMOR

Action 1 :
Réalisation d'un plateau surélevé, au droit du n° 14.

Action 2 :
Réalisation d'une écluse avec rétrécissement à 1 voie

Action 3 :
Mise en place de potelets pour sécuriser le cheminement piéton et interdire le stationnement.



RUE DE LA HAUTIERE

Ecluse centrale avec coussin berlinois et renforcement de la signalisation sur l'arrêt de car



Travaux de voirie

Les élus se sont retrouvés samedi 7 décembre 2024 pour la réception de travaux de voirie réalisés du Courtil Paquet jusqu'au Zoo.

Les 400 mètres de voirie ont été réalisés par l'entreprise COLAS pour un montant de 29 000 € HT et le marquage au sol a été effectué par BSN de PORDIC.

Dans le même périmètre l'entreprise COLLIN ETA DU GOELO a procédé à un débouchage du réseau d'eau pluviale.



Tanguy Le Du, paysagiste au Clos Rouault Sublimer vos extérieurs



Tanguy Le Du se tient à la disposition des particuliers, entreprises et collectivités pour d'éventuels conseils en matière d'aménagement paysager et de gestion d'espaces naturels. Le paysagiste n'exclut pas, si les affaires continuent ainsi, de faire appel à un apprenti dans un proche avenir.

La commune de Trégomeur compte depuis quelques semaines une toute nouvelle entreprise sur son territoire. Début juin, Tanguy Le Du s'est en effet installé au Clos Rouault en tant que paysagiste. Et Natopia Jardins, c'est le nom que le Trégomeurois de toujours a donné à son entité, propose ses services* dans le domaine de l'entretien et de la création d'espaces verts.

À 27 ans, après un parcours scolaire et professionnel** qui lui ont apporté une solide expérience, Tanguy Le Du a créé au printemps dernier son entreprise de paysagiste et il reconnaît volontiers que le démarrage de son activité répond tout à fait à ses espérances. « Malgré une réelle concurrence, je suis dans les clous au niveau du prévisionnel. »

Sa zone d'intervention se situe, grosso modo, dans un cercle d'une trentaine de kilomètres de rayon qui aurait Trégomeur pour épice. Et, en bon professionnel, il s'est équipé en matériel performant afin de répondre aux différentes attentes de ses clients. « J'ai acquis un micro-tracteur, une grosse tondeuse, un camion-benne, un broyeur d'accotement et pas mal de petits matériels », indique le jeune homme.

Ainsi, il peut réaliser tous types de travaux du jardin dans des conditions optimales, de la tonte à l'élagage en passant par la taille de haies et d'arbustes. La création et l'aménagement d'espaces paysagés entrent également dans le cadre des prestations de Natopia Jardins. « De la conception à

la réalisation. »
Son ambition ? « Sublimer votre extérieur pour que vous puissiez en profiter pleinement. Tout simplement. » Pour cela, il met en œuvre ses qualités d'écoute pour comprendre et, surtout, traduire les aspirations des gens. Ensuite, c'est à lui de mettre son savoir-faire au service de son imagination afin de transformer un terrain en un véritable paradis vert.

En dehors de son activité de paysagiste à proprement parler, Tanguy Le Du fabrique et pose des pergolas, abris de jardins et clôtures en utilisant, exclusivement, du bois non traité en provenance d'une scierie locale. C'est, qu'il est, en homme de son temps, particulièrement soucieux des enjeux environnementaux.

« À titre d'exemples, je respecte les dates de nidification lorsque je suis amené à intervenir chez des particuliers et je fais, dès que cela est possible, du mulching. C'est important pour la biodiversité et je fais passer le message dès que je le peux. »

Lorsque son travail lui laisse quelques loisirs, Tanguy Le Du aime pêcher, en

mer ou sur l'Ic voisin. Tout comme il se plaît à bichonner ses mobylettes vintage car, la mécanique, c'est son truc, sa passion à Tanguy.

* Pour des travaux d'entretien de jardin, les particuliers peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt de 50%, dans le cadre de la loi des services à la personne, pour des travaux d'entretien de jardins. Ce qui n'est pas négligeable.

** Tanguy a obtenu un BTS à l'école de Saint-Ilan avant d'effectuer une licence pro Management du paysage, mention développement durable, dans les Vosges. Il a ensuite travaillé dans l'encadrement d'équipe et été forestier.

Pascal Le Coz

Contacts

Natopia Jardins
Tanguy Le Du
Le Clos Rouault
Trégomeur
natopia.jardins@gmail.com
07 82 01 91 22

Présent sur Instagram, Facebook et internet (tapez natopia jardins)

L'école publique de la MARE MOREL

La quatrième classe de l'école publique La Mare Morel est maintenue pour cette nouvelle année scolaire. Nous accueillons 81 élèves de la TPS au CM2.

L'équipe enseignante est la suivante :
Mme Isabelle Lemoine en TPS-PS-MS accompagnée de Mme Isabelle Jouan Atsem
Mme Léna Mary en GS CE1
Mme Magali Jézéquel en CP CE2
Mme Mathilde Cabon en CM1-CM2
Mme Manon Fougères en direction

Cette année sera marquée par le voyage au ski pour les élèves de CE2, CM1 et CM2 : l'occasion de découvrir un nouvel environnement loin de nos côtes bretonnes, d'apprendre à skier, mais aussi de travailler sur des compétences en sciences, en géographie et des compétences liées à la formation de la personne et du citoyen. Un voyage scolaire est toujours riche en apprentissages. L'EPS étant un levier d'apprentissage

très fort, l'école a renouvelé son adhésion à l'USEP, ainsi nous pourrions bénéficier de prêt de matériel sportif et de rencontres avec d'autres écoles du département. Nous remercions l'amicale laïque pour le financement des adhésions et leur soutien pour tous nos projets éducatifs. Les séances de rugby en anglais initiées l'an dernier se poursuivront cette année au printemps prochain.

L'éducation artistique et culturelle étant un autre levier d'apprentissage, tous les élèves de l'école bénéficieront également de séances d'éducation musicale avec un dumiste.

Le projet d'embellissement de l'école financé par la municipalité et élaboré en collaboration avec Guénola

Jouanny est terminé et nos élèves sont très fiers du résultat.
(Voir photos)

Si vous souhaitez des renseignements sur l'école, n'hésitez pas à prendre un premier contact par mail : ecole.0220383x@ac-rennes.fr

Manon Fougères

Contacts :

Manon FOUGERES
Directrice des écoles publiques de Plélo et Trégomeur
Ecole publique de Trégomeur :
02 96 79 46 23
ecole.0220383x@ac-rennes.fr



Le Club des MEGALITHES

Les membres du conseil d'administration :

(André Marylène, Burel Jean-Yves, Duchemin Annick, Lécuyer François, Lécuyer Liliane, Philippe Marie-Annick, Quettier Monique, Rémond Annie, Rémond Yvon, Thomas Eliane), remercient très sincèrement les adhérents, qui permettent au club d'assurer les activités mensuelles, (depuis 44 ans), jeux de sociétés, jeux de cartes, jeux de boules, les déjeuners organisés tous les 2 mois environ ; et ainsi partager

l'instant présent, en brisant la solitude très difficile à vivre, qui arrive avec l'âge.

Les membres du conseil d'administration sont, particulièrement, à la disposition des Trégomeuroises et Trégomeurois pour tous renseignements concernant le fonctionnement du club, et qui souhaiteraient nous accompagner, afin que perdure ce lien d'amitié entre nous tous, adhérents et non adhérents qui nous accompagnent lors de nos repas ouverts à tous.

Merci également au conseil municipal qui nous a renouvelé la subvention pour 2024 et pour la mise à disposition de la petite salle et cuisine pour assurer nos activités.

Le conseil d'administration et les adhérents présentent leurs meilleurs vœux, surtout une bonne santé, aux trégomeuroises et trégomeurois pour 2025.

L'Amicale Laïque

Un nouveau président pour l'amicale laïque



De gauche à droite : Christophe Hocquet, François Dagorn, Stéphanie Barbier, Maëlle Coudray, Grégory Desné et Céline Labbé.

L'amicale laïque de Trégomeur reprend du service après une année 2023-2024 marquée par de nombreux événements organisés tout au long de l'année. Pour poursuivre cette dynamique, qui permet d'aider dans l'organisation de projets pour les élèves de l'école, un nouveau bureau s'organise, avec notamment un nouveau Président, Christophe Hocquet. Il succède à Camille Hue qui était présidente depuis 2022, et avait fédéré autour de nombreux projets, notamment la reprise du Carnaval organisé avec la participation des commerçants.

Dans la composition de ce nouveau bureau, Christophe Hocquet sera suppléé par François Dagorn, vice-président, Grégory Desné prend le poste de trésorier et succède à Céline Labbé qui devient trésorière adjointe. Stéphanie Barbier reste la secrétaire de l'association, suppléée par Maëlle Coudray. Emilie Lachuer occupera une nouvelle fonction de responsable de la communication.

Les membres du bureau rappellent que le fonctionnement de « l'amicale » repose surtout sur le principe du partage et que donc, tous les parents souhaitant

participer à l'organisation des projets peuvent s'investir. Une première date à retenir : la traditionnelle soirée raclette du 23 novembre prochain.

Dates à retenir :
Carnaval le 26 avril 2025
Kermesse de l'école le 28 juin 2025

CONTACT :
Christophe HOCQUET, président
amicale.tregomeur@gmail.com

E.S.T.



« Cette fin d'année 2024 qui rime pour nous avec début de saison 2024/2025 aura été marquée par la dégradation du terrain par les sangliers.

Après un passage début septembre qui n'aura pas causé trop de dégât sur le terrain qui aura été vite remis en état par les employés municipaux, un nouveau passage cette fois bien plus important avec des dégâts en conséquence a eu lieu dans la nuit du 1^{er} novembre.

Dès le lendemain, quelques personnes se sont retrouvées au terrain afin d'essayer de remettre le terrain en ordre afin d'espérer que celui-ci reprenne sans intervention d'une société extérieure.

Pour cela, le club tient à remercier les personnes présentes ce matin-là.

Le club remercie également l'association des chasseurs pour le prêt d'une clôture électrique qui a été placée autour du terrain pour faire en sorte de repousser les sangliers.

Côté sportif, après un début de championnat un peu compliqué, notre équipe senior a réussi à se remettre en ordre de marche pour aller décrocher des victoires importantes en championnat.

Côté extra sportif, le club vous annonce, qu'après son succès du début d'année, nous avons décidé de vous proposer à nouveau une soirée tartiflette début

2025 pour son traditionnel repas du foot.

Celui-ci se tiendra le samedi 8 février. En espérant vous voir aussi nombreuses et nombreux à nos côtés que lors du précédent repas!

Pour continuer d'évoluer, le club est à la recherche d'un ou plusieurs arbitres officiels (rémunération après chaque match). Si vous êtes une femme ou un homme et que vous avez minimum 16 ans, n'hésitez pas à contacter Maxime Ballouard au 0612833185 pour obtenir des informations.»

Les amis de la chapelle de Saint Mathurin

Depuis quelques jours vous pouvez venir admirer la crèche installée par les amis de la chapelle de Saint Mathurin



France Rénov

De nombreuses aides financières existent pour les travaux de rénovation de votre logement,

pour les connaître ayez le bon réflexe et

**appelez l'Espace
France Rénov
de Leff Armor Communauté**

- pour éviter de perdre du temps en cherchant seul à vous y retrouver,
- pour bénéficier de l'ensemble des aides financières possibles,
- pour vous conforter dans vos choix techniques,
- pour être guidé par des conseillers techniques neutres et indépendants.



**Contactez un conseiller au 02 96 52 15 70
ou via le formulaire de contact du site internet de l'ALEC :**
<http://www.alec-saint-brieuc.org>*

Tous les lundis de 13h30 à 17h00
du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
au siège de l'ALEC, sur rendez-vous, 5 rue du 71^{ème} Régiment d'infanterie 22000 Saint-Brieuc

**Le contexte des aides
change fréquemment,
posez vos questions avant
d'entamer vos travaux !**



Trégomeur, d'hier et d'aujourd'hui...



1950 >



2024 >

Dans l'esprit de poursuivre l'évocation photographique de Trégomeur, la Commission Communication lance un appel aux habitants qui possèdent de vieux clichés (voire de vieilles cartes postales) de la commune : apportez-les à la mairie ! Ils seront scannés afin d'être publiés dans une prochaine édition du « Trégomeur Infos ». Merci d'avance à toutes et tous !

Dates à retenir



17 janvier	Vœux du Maire
Samedi 8 féviers	Soirée organisée par l'E.S.T
Samedi 26 avril	Carnaval
Samedi 28 juin	Kermesse de L'école publique de La mare Morel
Samedi 12 juillet	Feu d'artifice du Comité des fêtes
Dimanche 14 septembre	Vide grenier du Comité des fêtes
8 et 9 novembre	Bourse puériculture du Comité des fêtes

Il est rappelé que pour valider toutes réservations de la salle des fêtes par les particuliers et les associations, un mail ou un courrier ainsi qu'un passage en mairie est obligatoire afin de remplir et signer le contrat. Ceci dans un délai de 8 jours maximum.

Ingrédients :

- 200g Chocolat noir
- 100g Beurre
- 1 œuf
- 100g Biscuit type « Petit beurre »
- 50g Fruits secs (pistaches, noisettes, amandes,...)
- 4 Cubes de guimauve
- Sucre glace

Saucisson de Noël



Préparation :

- Hachez le chocolat au couteau et faites-le fondre au bain marie avec le beurre coupé en dés.
 - Coupez les fruits secs et la guimauve en petits dés et broyez grossièrement les biscuits.
 - Versez le chocolat fondu dans un saladier
 - Mélangez
 - Incorporez l'œuf, les biscuits et les fruits secs.
 - Versez la préparation sur un film alimentaire étalé sur le plan de travail.
 - Refermez pour former un saucisson puis placez au moins 4 h au réfrigérateur.
 - Saupoudrez de sucre glace puis couper le saucisson en tranches
- (Vous pouvez rajouter des épices de Noël dans la préparation)

L'Atelier cuisine
22590 Trégomeur
0631492594

Envoyez votre recette préférée à tregomeurinfo@gmail.com, avec une photo. Nous la publierons dans un prochain numéro.

TREGO MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8
A								
B								
C					■			
D		■				■		■
E							■	
F								
G		■		■				
H						■		

HORIZONTALEMENT

- A. Telle l'Assemblée Nationale au soir des élections européennes de juin dernier.
- B. Arbuste ornemental à feuilles persistantes et à fleurs parfumées, souvent planté en haie.
- C. Rivière de notre territoire - Incapacité Temporaire de Travail.
- D. Perroquet multicolore.
- E. Celui d'Anthony est précieux pour les Trégomeurois.
- F. D'un commun accord.
- G. Morceau de métal aplani.
- H. Monument en pierre - Souvent avec les coutumes.

VERTICALEMENT

1. Représentants.
2. Celle de la Comtesse est bien connue à Saint-Quay - Le temps d'une révolution.
3. Communauté juive issue de la péninsule ibérique.
4. Épice précieuse.
5. Oganesson - Bien secoué.
6. D'un seul ton - Style musical et vestimentaire des années 80.
7. Aide internet appréciée des bricoleurs - Désigné.
8. Point cardinal - Lestes...voire crus.

Solution du bulletin
de décembre 2023

	1	2	3	4	5	6	7	8
A	A	R	T	I	F	I	C	E
B	B	O	U	L	O	N	■	X
C	A	U	T	O	R	I	S	E
D	T	A	R	T	E	S	■	G
E	T	■	I	I	■	■	C	E
F	A	N	C	E	T	R	E	S
G	G	U	E	R	■	U	N	E
H	E	S	■	S	I	T	E	■

HORIZONTALEMENT : A - Son feu est chaque année magnifique à Trégomeur. B - Binôme de l'érou. C - Tout projet doit l'être, à Trégomeur comme ailleurs.

D - Pâtisseries pas si bêtes. **E -** Deux romain - Démonstratif. **F -** Ils nous ont précédés. **G -** Ville du Morbihan - Indéfini

H - Précise la spécialité du docteur - La version numérique de celui de Trégomeur est désormais opérationnelle.

VERTICALEMENT : 1- Nécessaire pour y voir plus clair en forêt. 2- Frappa à multiples reprises - Comme au premier jour. 3- Elle est chargée de veiller sur un mineur. 4- Agents de police chargés de la surveillance d'un quartier. 5- Perce. 6- Île...en gaélique. Période de forte agitation pour les animaux mâles. 7- Dernier repas.

8 - Étude approfondie et critique d'un texte philosophique ou religieux.

L'ensemble du conseil municipal vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Denis Manac'h

COMMISSION DU BULLETIN MUNICIPAL : Denis Manac'h, Valérie Ramoné, Nicolas Le Gonidec, Bertrand Renier, Richard Le Carré, Denis Le Buhan, assistés de Catherine Morin et Valérie Menou.

RÉDACTION : Commission du bulletin municipal - Pascal Le Coz journaliste indépendant

PHOTO DE COUVERTURE : Freepik

MISE EN PAGE ET IMPRESSION : RoudennGrafik

CONTACTS : Mairie de Trégomeur - Tél. : 02 96 79 01 13

E-mail : mairie.tregomeur@wanadoo.fr

